

Budget—M. Laprise

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, nous nous sommes trouvés dans une certaine confusion sans doute à cause de celle que nous avons trouvée, hier soir, dans le discours sur le budget lui-même. La difficulté de «s'ajuster» pour proposer des amendements ou des sous-amendements que nous venons de connaître nous fait sourire parce que d'habitude c'était très facile de trouver des amendements appropriés et il est difficile pour moi de discuter sur cet amendement ou ce sous-amendement puisqu'il y en a tellement jusqu'à maintenant qui ont été déposés sur la table, mais je peux tout de même parler des intentions de l'amendement et du sous-amendement puisque le sous-amendement a été précédé par un discours.

Or, monsieur l'Orateur, dans l'amendement proposé par le représentant du parti progressiste conservateur, l'opposition officielle, on réclame une diminution du déficit et une relance de l'économie. Eh bien, monsieur l'Orateur, on ne peut qu'applaudir à cet amendement. Cependant, le représentant de York-Simcoe (M. Stevens) ne nous a pas dit, si le parti progressiste conservateur prenait le pouvoir, de quelle façon il réussirait à diminuer le déficit considérable que nous connaissons depuis quelques années. Et connaissant la politique du parti progressiste conservateur, qui est en somme la même que celle du parti libéral en ce qui concerne la politique monétaire, je pense qu'ils auront beaucoup de difficultés à trouver des moyens de diminuer ces déficits tout en augmentant l'économie canadienne, parce qu'ils ont la même politique monétaire.

Monsieur l'Orateur, j'entendais tout à l'heure le député de York-Simcoe critiquer l'administration actuelle. Il avait raison presque sur tout, mais en l'écoutant je me demandais si depuis 1968, par exemple, il avait siégé de l'autre côté de la Chambre, ce qui se serait produit? Sans doute, monsieur l'Orateur, nous aurions connu à peu près les mêmes difficultés. Le parti progressiste conservateur a sans doute de bonnes intentions, mais l'administration qu'il nous a donnée lorsqu'il a eu les guides du pouvoir au cours des dernières années 1950 et des premières années 1960 démontre qu'en fait d'administration il n'est pas beaucoup plus compétent que ne l'a été depuis 1963 l'administration libérale. Au cours de l'administration du parti progressiste conservateur, nous avons connu une période de chômage épouvantable, nous avons connu à ce moment-là la dévaluation du dollar, nous avons connu une période d'inflation intense, et c'est en partie, et c'est pratiquement ce qui a causé la défaite du parti progressiste conservateur en 1962-1963. Or, aujourd'hui, monsieur l'Orateur, on veut remplacer le parti libéral, mais avec les mêmes moyens pour administrer le pays. Monsieur l'Orateur, on dit toujours que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Or, je n'ai pas plus confiance, en ce qui me concerne, dans les politiques du parti progressiste conservateur que dans la politique du parti libéral actuel.

J'ai écouté également les arguments du député du Nouveau parti démocratique, le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman), et il a été pratiquement à l'opposé de ce que nous a proposé le représentant du parti progressiste conservateur. Selon le représentant du Nouveau parti démocratique, il faut augmenter considérablement les développements publics en vue de combattre le chômage. Combattre le chômage, monsieur l'Orateur, cela peut partir d'une bonne intention, mais

augmenter les développements publics dans le sens qu'il a donné, cela veut dire augmenter le déficit du gouvernement que nous connaissons actuellement.

● (1602)

Monsieur l'Orateur, ce déficit est considérable il est devenu une plaie épouvantable pour les contribuables canadiens. Depuis 1975, cela ne fait tout de même que trois ans, la dette publique au Canada a doublé. Si on prend les déficits budgétaires de l'année 1977-1978 et 1978-1979 et les prévisions pour l'année 1979-1980, on en arrive à un déficit total de 31 milliards 120 millions de dollars. Monsieur l'Orateur, administrer ainsi, savoir lorsqu'un ministre des Finances (M. Chrétien) nous présente de telles prévisions budgétaires, à mon avis, il n'est pas nécessaire d'avoir la tête à Papineau pour administrer avec de telles dettes. N'importe qui, monsieur l'Orateur, pourrait le faire. Mais administrer un pays sainement et conduire un pays comme un peuple veut qu'il soit conduit c'est autre chose. Je crois bien que ce que nous avons actuellement du côté du gouvernement, on a l'incapacité de le faire. Le ministre des Finances était peut-être bien intentionné, mais il était incapable de présenter hier soir un budget pour relancer l'économie canadienne qui est en grande difficulté, il était incapable de présenter un budget pour réduire le taux de chômage au Canada, il était incapable de présenter un budget pour faire diminuer de façon sensible le coût de la vie qui existe au Canada. Or, monsieur l'Orateur, la marge que possède le ministre des Finances est très réduite et presque inexistante à cause des dépenses extraordinaires, dépenses beaucoup plus grandes que les rentrées. Et dans le domaine de la fiscalité, de l'impôt sur le revenu, le gouvernement peut difficilement aller chercher plus qu'il retire actuellement parce que le peuple canadien est imposé à pleine capacité. Il n'en peut plus. Et les travailleurs aujourd'hui, ceux qui ont un emploi, sont chargés lourdement. Ils doivent payer à peu près pour 50 p. 100 de la population canadienne et ils sont de moins en moins nombreux sur le marché du travail. Ils doivent payer à peu près pour tous ceux qui ne travaillent pas, que ce soit pour une raison ou pour une autre. Ils doivent supporter tout ce monde-là et toute l'administration du gouvernement.

Pour certains travailleurs, on commence à se demander si ce n'est pas plus payant d'être en dehors du marché du travail que d'être au travail. C'est la question qu'on se pose de plus en plus dans certains cas. L'écart entre les pauvres et entre les riches s'élargit continuellement et cela devient de plus en plus difficile pour la classe moyenne de vivre dans cette administration-là. Alors, monsieur l'Orateur, il y a beaucoup de critiques que nous pouvons faire de l'administration depuis une dizaine d'années, au moins de l'administration actuelle, cela a été fait de part et d'autre de toutes sortes de façons et je n'ai pas l'intention de revenir cet après-midi sur toute cette critique-là. Je voudrais plutôt m'attarder pendant quelques minutes à chercher à faire comprendre à la Chambre des communes, à faire comprendre au peuple canadien qu'on doit sortir des sentiers battus, qu'on doit sortir de ce système-là qui conduit le Canada à la faillite.

On est rendu, monsieur l'Orateur, au point que l'intérêt sur la dette nationale cette année est aussi considérable que le budget du gouvernement canadien de 1962, ce n'est tout de même pas si loin! Alors, monsieur l'Orateur, on doit se poser